



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Aurélie FILIPPETTI, Stéphane LE FOLL, et Guillaume GAROT
lancent le réseau des Cités de la Gastronomie
—

Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Agroalimentaire, ont annoncé ce mercredi 19 juin 2013 la naissance du réseau des Cités de la Gastronomie, en présence des maires des villes sélectionnées : Dijon, Lyon, Paris-Rungis, et Tours.

Ce réseau d'équipements culturels à destination du grand public fait suite à l'inscription en 2010 par l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, figurant ainsi comme une des toutes premières traditions culinaires au monde à entrer sur cette liste. Cette distinction marquait la reconnaissance à travers notre patrimoine alimentaire de l'importance pour les Français du bien être ensemble, du plaisir du goût, et de l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature.

Pour marquer l'importance accordée à ce patrimoine immatériel et lui donner toute la vitalité et l'accessibilité attendues, la France a décidé de fédérer un réseau de villes toutes mobilisées pour faire vivre la gastronomie autour de cette belle idée des cités de la gastronomie.

L'émergence de ces nouveaux lieux de culture, entièrement et pleinement dédiés aux patrimoines alimentaires, illustrent l'attachement de la France à la promotion d'une dimension essentielle de son identité culturelle.

Intégrée dans un réseau complémentaire, chaque ville sélectionnée contribuera à la dynamique du projet de la manière suivante:

- La Cité de la gastronomie de Dijon, en liaison étroite avec l'Institut de la vigne et la chaire UNESCO « culture et traditions du vin » constituera le pôle de référence en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

Contacts presse

Service de presse d'Aurélie FILIPPETTI - Tel : 01 40 15 80 11 ; service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- La thématique associant « nutrition et santé » prendra une place prépondérante dans les politiques de développement engagées par la Cité de la gastronomie de Lyon, au sein de l'Hôtel dieu.
- La Cité de la Gastronomie de Paris - Rungis sera pilote pour ce qui relève du développement et de l'animation des marchés - à travers entre autres les halles des trésors gastronomiques -, des produits et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains.
- Le site de Tours sera un pôle moteur dans le domaine des sciences humaines et sociales avec la constitution d'une Université des sciences et des cultures de l'alimentation.